

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt cinq, le dix janvier, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

**Etaient présents :** M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO Adjoint, Mmes HOCINE, VINCENT, LAVERT, M. CHEVALIER

Absente excusée : Emilie GIRAUD,

Absents : Yann VALLO, Alain SENDRA

Secrétaire élu pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 2 janvier 2025

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

**2025-5 : Mise à l'état d'assiette des coupes de bois 2025**

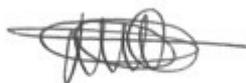
M. le Maire donne lecture au Conseil de la lettre de M. le Directeur de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à assier en 2025 en forêt sectionale de Charrondièrre et Charrondièrre et Belin et en forêt sectionale de Royer-Cortay-Garnat.

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE l'état d'assiette des coupes de bois de l'année 2025 présenté dans le tableau ci-annexé
- DEMANDE à l'ONF de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présentées dans le tableau ci-annexé et validé par ses soins
- PRECISE pour ces coupes validées, la destination des coupes et leur mode de commercialisation
- DONNE pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance  
Elodie LAVERT



Le Maire  
Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20250110-2025-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2025